

RAPPORT PRÉSENTÉ À L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

Le Comité permanent des projets de loi d'intérêt privé présente son troisième rapport :

Réunion :

Le Comité s'est réuni le 18 mai 2017, à 18 heures, dans la salle 254 du palais législatif.

Question à l'étude :

Le projet de loi 215 — *Loi modifiant la Loi sur la fonction publique (embauche préférentielle des réservistes ayant été en activité de service)/The Civil Service Amendment Act (Employment Preference for Reservists with Active Service)*

Composition du Comité :

- M. CURRY;
- M. KINEW;
- M^{me} KLASSEN;
- M. LAGASSÉ;
- M. MICHALESKI;
- M. le *ministre* PEDERSEN;
- M. REYES;
- M. SELINGER;
- M. SWAN;
- M. WHARTON;
- M. WOWCHUK.

Le Comité a élu :

- M. WHARTON à la présidence;
- M. MICHALESKI à la vice-présidence.

Exposés oraux :

Le comité a entendu cinq exposés des personnes mentionnées ci-après sur le projet de loi 215 — *Loi modifiant la Loi sur la fonction publique (embauche préférentielle des réservistes ayant été en activité de service)/The Civil Service Amendment Act (Employment Preference for Reservists with Active Service)* :

Matthew Lumsden	Particulier
Cameron Buchanan	Particulier
Kelvin Shepherd	Conseil de liaison des Forces canadiennes
Sebastian Snidal	Particulier
Jonathan Avey	Particulier

Projet de loi étudié et dont il a été fait rapport :

(N^o 215) — *Loi modifiant la Loi sur la fonction publique (embauche préférentielle des réservistes ayant été en activité de service)/The Civil Service Amendment Act (Employment Preference for Reservists with Active Service)*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

Le président,

M. WHARTON

Le 18 mai 2017